

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Département limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA MORT D'ÉDOUARD VII

La mort d'Édouard VII va-t-elle changer la politique extérieure de l'Angleterre ?

De bien des côtés on se pose la question. On peut cependant considérer la négative comme certaine. Les relations internationales ne dépendent pas de l'existence d'un homme quel que soient son autorité et sa situation personnelles. Des faits et des sentiments la dominent. La politique qu'a inaugurée Édouard VII est en réalité la politique nationale de l'Angleterre.

Dès la fin du règne de la reine Victoria, on sentait bien en Angleterre que la politique qu'elle avait suivie, politique qui avait permis à l'Allemagne d'établir son hégémonie sur l'Europe, menaçait en réalité les intérêts de l'Angleterre. Le splendide isolement n'avait conduit qu'à donner le champ libre à l'Allemagne. Aussi lorsque Édouard VII imagina l'attitude qui devait amener les rapprochements que l'on sait, fut-il immédiatement suivi par son pays. Ses funérailles ont montré quelle avait été l'importance de son rôle dans la politique extérieure et combien il s'était imbu des sentiments de son peuple. De là la solidité des ententes avec la France et la Russie.

Aujourd'hui, ces deux ententes sont la base de la politique extérieure de l'Angleterre. Un changement de régime ne peut modifier cet état de choses. D'ailleurs les premiers actes du souverain semblent démontrer qu'il entend suivre les traditions de son père.

Cette constatation a une importance particulière pour nous, car une politique extérieure n'est possible qu'à condition d'avoir fixé et permanence.

Entre autres, rétablir en Europe un équilibre rompu par les événements de 1870-1871 est un des buts que nous avons à poursuivre.

La politique de l'Allemagne, les efforts de sa diplomatie, ses interventions nous montrent que ses visées sont toujours les mêmes. On y rencontre l'effort pour l'expansion abusive de l'Allemagne au détriment des intérêts des autres peuples. Imposer aux gouvernements une dépendance aussi effective que possible et assurer à ses nationaux des avantages exclusifs, tels sont les résultats cherchés. Que ce soit au Maroc, en Orient, en Extrême-Orient ou ailleurs, l'effort est le même. La presse allemande ainsi que les représentants du pays ne cessent de réclamer l'application de ces principes.

Aussi peut-on dire que les tendances de l'esprit allemand et son action extérieure constituent le danger de l'avenir. Les formes sous lesquelles elles se dissimulent ne peuvent en modifier le fond.

Si nous nous plaçons au point de vue français, quelle attitude nous commande cette situation ?

En réalité, il y a entre l'Allemagne et nous deux fossés : le premier créé par les événements de 1870-1871, le second par ses ambitions et ses procédés excessifs. Il faut en reconnaître et l'existence et la profondeur. Du premier, nous ne disons rien. L'affaire du Maroc nous a donné la mesure du second, nous ne saurions l'oublier.

De là l'alliance franco-russe, puis l'entente franco-anglaise. Ces deux actes constituent donc, comme ils le sont du reste pour l'Angleterre et la Russie, les bases nécessaires de notre politique extérieure, bases essentiellement pacifiques mais conditions nécessaires de la défense de notre indépendance et de nos intérêts.

Une certaine école, dont les socialistes unifiés, qui prennent leurs directions en Allemagne, sont les principaux promoteurs, prétend nous imposer la rupture de l'alliance franco-russe et de l'entente franco-anglaise, sous le prétexte d'un rapprochement avec l'Allemagne. Une pareille politique nous conduirait aux pires désastres.

Dans les luttes d'intérêt qui se produisent et se reproduisent entre les grandes puissances, il faut que nous choissions ceux avec lesquels nous voulons être. L'isolement n'est pas et ne peut pas être notre politique. Une entente franco-allemande serait contraire à tous nos intérêts et nous exposerait aux dangers les plus grands : nous serions réduits au rôle de simple auxiliaire de l'Allemagne et nous verrions nos intérêts sacrifiés aux siens. L'exemple de l'Italie ne suffit-il pas à le démontrer ?

Est-ce à dire que nous devons poursuivre contre l'Allemagne une politique belliqueuse ? Nullement. Il y a, nous l'avons dit, entre l'Allemagne et nous les fossés dont nous parlions.

C'est à elle à préparer les mesures nécessaires pour modifier cette situation.

Les hommes éclairés de ce pays y sont probablement d'autant plus disposés que des rapports amicaux de l'Allemagne avec la France deviennent pour l'Allemagne une nécessité tous les jours plus pressante.

L'état des finances de l'Allemagne est plus que difficile. Depuis trois ans elle augmente ses impôts de six à sept cent millions et malgré ces accroissements de recettes, les déficits budgétaires vont s'aggravant tous les jours. C'est pour elle et pour tous les Etats qui la composent l'emprunt à jet continu. Un Etat ne peut vivre longtemps en empruntant tous les ans un milliard ou quinze cents millions.

Il faudra donc d'ici peu pour l'Allemagne réduire ses dépenses ou une partie de ses armements car il paraît difficile de réduire l'armée de mer.

Comment éviter les accroissements de dépenses pour l'armée de terre si ce n'est par le rétablissement d'une situation normale avec la France ?

De plus, il lui faudra pour maintenir son crédit obtenir le placement des valeurs allemandes sur le marché de Paris. C'est là le but qu'elle poursuit en cherchant à nous combler d'amabilités.

Notre position est donc excellente mais à la condition que le pays en comprenne la force et qu'il la maintienne par une politique de sagesse et de fermeté.

Jules GODIN, Ancien Ministre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 1^{er} juin

PRÉSIDENCE DE M. PASSY, DOYEN D'ÂGE

La séance de rentrée de la nouvelle Chambre a eu lieu mercredi.

M. Passy, doyen d'âge et les 6 plus jeunes députés prennent place au bureau. M. Passy prononce un discours ; puis la Chambre passe à l'élection de son bureau provisoire.

M. Brisson obtient 332 voix ; il est élu.

MM. Etienne, Berteaux sont élus vice-présidents, le premier par 339 voix, le deuxième par 296 voix.

M. Brisson prend place au fauteuil et prononce une éloquentة allocution qui est très applaudie.

Puis la Chambre décide de se réunir le lendemain dans les bureaux pour examiner les dossiers des élections.

Et la séance est levée.

SENAT

Séance du 1^{er} Juin 1910

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures et demie.

M. Antonin Dubost constate que le pays a renouvelé dans l'ordre et la paix, une partie de sa représentation nationale et manifesté son attachement aux institutions républicaines.

Puis il prononce l'éloge de M.

César Duval, sénateur de la Haute-Savoie, décédé durant les vacances et qui, dit-il, dut souffrir de partir avant les fêtes qui, dans quelques semaines, solenniseront le cinquantième anniversaire de la réunion de sa chère Savoie à la France.

Il adresse un douloureux souvenir aux victimes du Pluviôse.

M. Pichon dépose un projet portant approbation de la convention de Berne relative à la protection de la propriété artistique et littéraire.

A la demande de M. Couyba ce projet est renvoyé à une Commission spéciale.

M. Dubost fait connaître qu'il est saisi d'une demande d'interpellation au ministre des colonies sur l'état d'anarchie et d'insécurité existant à la Réunion par suite des agissements des hauts fonctionnaires de l'île.

M. Trouillot demande que l'interpellation soit ajournée à un mois, afin que la Chambre ait le temps de se prononcer sur les élections qui viennent d'avoir lieu.

L'interpellation est renvoyée à 1 mois.

Et la séance est levée.

UN ÈVÈQUE SOCIALISTE

On dit que la sœur Candide est républicaine. Pourquoi pas ? Ils ont bien en Angleterre un évêque socialiste. C'est le chanoine Hicks, trésorier de la cathédrale de Manchester, qui vient d'être nommé évêque de Lincoln, en remplacement de feu le docteur King.

Ce bon chanoine est ultra-socialiste, d'une nuance plus prononcée que M. Jaurès. Il prêche que la propriété est le vol, que les riches, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier, doivent appartenir au peuple, être employés par le peuple et pour le peuple.

Il annonce que tout ce qui est ou sera à lui, il l'emploiera au profit du peuple. Les socialistes anglais et irlandais sont convaincus que le « camarade Hicks » tiendra parole. Pour tous c'est un pur.

Les surprises du divorce

Les Jules B... étaient mariés depuis cinq ou six ans. Ils étaient gentils tous les deux ; et ils s'aimaient bien, vous savez. Ils ont pourtant divorcé, un an dernier.

Pourquoi ont-ils divorcé ?

On assure que, requis par des occupations artistiques, Monsieur passait toutes ses journées hors de la maison. Madame aurait voulu amener Monsieur à changer de profession. Monsieur n'y avait point consenti. Cela avait déterminé l'incompatibilité d'humeur. D'où, l'année passée, dislocation du ménage, et, la semaine dernière, cette petite aventure bien caractéristique des divorces d'à présent.

C'est au jour de Mme M. V... Cinq heures, thé, chocolat, consommé, porto, kouglofs, scones-les-cones, bouchées au foie gras.

Entre Ermeline, ci-devant Mme Jules.

— Thé? chocolat? porto? qu'est-ce que vous voulez Ermeline?... Mais vous êtes toute pâle, qu'avez-vous ?

— Oh ! figurez-vous... je vous le donne en mille !... Je viens de rencontrer Jules !

— Jules !

— Oui... Et vous comprenez, ça m'a fait quelque chose.

— Il vous a parlé ?

— Non... Il s'est arrêté... Moi aussi... Nous nous sommes regardés... Soudain, il m'a attirée sous une porte... et il m'a embrassée !

— Ah !... Et puis ?

— Et puis, il est parti sans se retourner.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Nous avons rencontré le marié.

Petit dialogue :

LUI. — J'ai obtenu la garde de ma fille, mais comme elle m'embarassait, je l'ai repassée à mon ex-femme.

NOUS. — Vous la voyez encore ?

LUI. — Oh ! oui.

NOUS. — Faites-lui donc nos amitiés à la première occasion.

LUI. — Oh ! mais, tout de suite, en rentrant.

NOUS. — Comment ça ?

LUI. — Elle n'a jamais été tant à la maison que depuis notre divorce.

Le Docteur et le Chancelier

M. Lloyd George, le ministre des finances anglais, peut attendre avec beaucoup de philosophie l'heure de sa chute. Il aura connu, dit-on, des moments plus difficiles.

Il y a quelques semaines, à la sortie d'un meeting, un vieillard s'approcha de M. Lloyd George et lui dit :

« Pardonnez-moi, Monsieur, vous ne vous souvenez peut-être pas, c'est moi qui vous ai soigné, il y a déjà longtemps, lorsque vous aviez le croup ! »

M. Lloyd George se rappela, en effet, un vieux récit de sa mère. Elle venait de perdre son mari et n'avait pas un sou, lorsqu'une nuit, l'enfant, atteint du croup, se mit à râler dans son berceau ; elle dut le laisser dans la maison où l'eau ruisselait par des trous de la toiture, et s'en fut chercher, à cinq milles de là, un jeune docteur récemment installé dans le pays. Celui-ci consentit à venir, quoiqu'il fût certain de ne pas être payé, et réussit à sauver le futur ministre.

M. Lloyd George, très ému, en perdit pour une fois l'usage de la parole.

INFORMATIONS

La catastrophe du « Pluviôse »

Où ira le « Pluviôse » ?

On reparle maintenant de ramener directement l'épave du submersible, non à Calais, mais à Cherbourg. C'est là que s'accomplirait la lugubre besogne qui consistera à retirer un à un les cadavres des malheureux victimes.

Le voyage de l'épave du Pluviôse entre Calais et Cherbourg s'effectuerait entre deux eaux, c'est-à-dire que le submersible naviguerait suspendu aux flancs des chalands qui, à l'aide de chaînes, l'auront décollé.

Les marins vétérans de Cherbourg préparent tout le matériel nécessaire pour son entrée dans la forme.

Les préparatifs à Cherbourg

Une dépêche de Cherbourg semble confirmer cette nouvelle :

« C'est bien dans la forme 5, où se trouve actuellement le Duplex, que sera échoué le Pluviôse lorsqu'il aura été relevé à Calais. On a procédé au démontage des hélices du croiseur et les constructions navales vont s'occuper à obstruer provisoirement l'ouverture des arbres de couche, afin que le Duplex quitte la forme dans le plus bref délai.

« Les travaux de consolidation du dock de 600 tonnes, destiné au relèvement du Pluviôse ont été terminés. Le dock de sauvetage a été renforcé à sa partie supérieure et à sa partie inférieure, de traverses de chêne. Ainsi transformé en une espèce d'immense citerne, il sera rempli d'eau, coulé sur le submersible et sombré lorsque les scaphandriers auront pu fixer les chaînes de relèvement, aux boucles. Des chaînes seront alors reliées au-dessus du dock, puis on chassera l'eau dont il aura été rempli. Au fur et à mesure que s'allègera la vaste citerne, elle tendra à remonter à la surface, entraînant ainsi le Pluviôse, auquel elle sera enchaînée.

« Tel est, en définitive, le procédé de relèvement que l'on compte appliquer à Calais. L'opération ne pourra, évidemment, avoir lieu que dans quelques jours, c'est-à-dire lorsque sera terminé le travail des scaphandriers. »

Au Maroc

Destruction d'une méhalla chérifienne

On vient de recevoir par rekhas spécial la nouvelle de l'écrasement définitif et complet de la méhalla chérifienne qui depuis des mois se maintenait péniblement chez les Hayaines. Les troupes impériales eurent à lutter contre l'effort combiné de toutes les tribus. La méhalla, en complète déroute, ayant perdu de nombreux morts et blessés, se réfugia chez les Cherargas, qui, dit-on, ne l'accueillirent qu'à condition qu'elle ferait cause commune avec eux. Les débris de la méhalla auraient donc passé à l'ennemi. Tous ses canons, ses armes, ses munitions et bagages sont tombés aux mains des rebelles.

Un cyclone à Méhilla

Un cyclone a dévasté le campement. À Hidum, la foudre tomba à différentes reprises sur plusieurs tentes. Un soldat a été tué et sept blessés, dont un eut les jambes paralysées. Des pluies torrentielles ont inondé la partie basse de Méhilla.

Moulaï-Hafid et les revendications internationales

En présence des réponses évasives de Moulaï-Hafid au sujet de la commission des revendications qui doit siéger, les membres du corps s'apprêtent à quitter le campement de Si-Mohamed-Guebbas, représentant du sultan, une lettre exigeant que la commission fonctionne, sinon le maghzen aura à répondre des conséquences.

L'inspection de la magistrature

M. Louis Barthou, ministre de la justice va créer une sorte d'inspection de la magistrature.

Cela résulte d'une circulaire que le garde des sceaux a décidé d'adresser prochainement à tous les premiers présidents, ainsi qu'à tous les procureurs généraux. Voici en quoi consisterait cette inspection : Quand les circonstances lui paraîtraient l'exiger, quand un fait, par exemple, présentant quelque gravité, se serait passé dans un tribunal, le garde des sceaux désignerait un directeur du ministère de la justice ou un conseiller à la Cour de cassation qui irait immédiatement faire une enquête.

D'autre part, les mêmes fonctionnaires pourraient être mis en mouvement pour se rendre dans le tribunal de tel ressort ou même dans tous les tribunaux du ressort où la marche, ainsi que l'expédition des affaires pourrait être défectueuse et donner lieu à des réclamations.

Le directeur du ministère de la justice ou le conseiller à la Cour de cassation désigné pour procéder à une inspection, aurait alors les pouvoirs les plus étendus. Il pourrait aller au greffe se faire remettre les minutes des jugements, procéder à tout interrogatoire des magistrats, avoués ou avocats, de façon à recueillir, dans les circonstances qui auraient motivé son intervention, tous les renseignements se référant aux actes qui touchent l'organisation de la justice.

Cette inspection nouvelle, créée par M. Barthou, n'institue donc pas, comme on le voit par ce rapide exposé, de nouveaux fonctionnaires. Elle crée seulement une fonction qui, dans l'esprit du garde des sceaux rendra de réels services sans que le budget soit grevé de nouvelles charges. Les dépenses minimes qu'entraîneront les déplacements des fonctionnaires désignés pour procéder à une inspection, seront, en effet, imputées sur le chapitre de frais de justice. Elles se réduiront aux seuls frais de voyage et à une simple indemnité de séjour du délégué du ministre.

Le classement des partis

Il est probable que la Chambre sera appelée, dans quelques jours à se prononcer, par voie de motion, sur le nouveau groupement des partis à effectuer dans la salle des séances.

L'initiative de cette motion en sera vraisemblablement prise par M. Clémentel qui, le premier, on le sait, a protesté contre la dispersion, aux extrémités de la salle, de députés appartenant à une même nuance politique.

Aucun texte n'est encore arrêté ; on croit, cependant, que le système auquel on aura recours sera le suivant : Les députés devraient, dans un délai de quinze jours, déclarer à la questure à quel groupe ils désirent appartenir. La questure indiquerait ensuite la partie de la salle affectée à chaque groupe, et les députés choisiraient, dans cette partie, leur place par ordre d'ancienneté.

Un nouveau groupe

Un groupe de défense des intérêts des employés et voyageurs de commerce s'est constitué à la Chambre ; son bureau est composé de MM Charles Deloncle, député de la Seine, président ; Georges Berry, député de la Seine et Girod, du Doubs, vice-présidents ; Louis Brunet, député de Paris, questeur ; Henry Roy et Nectoux, secrétaires.

En Espagne

Contre les Congrégations

La « Gaceta » publie un décret dictant les règles auxquelles doivent se soumettre les Associations et congrégations religieuses.

Ce décret décide qu'il convient, conformément au décret du 9 avril 1902, de prendre des mesures coercitives contre les Associations ou congrégations religieuses qui n'ont pas rempli les formalités de la loi du 30 juin 1887, en réglementant le droit d'association, en obligeant toutes les Associations ou congrégations autres que celles autorisées par le Concordat à solliciter leur autorisation d'établissement et à s'inscrire sur les registres tenus dans chaque province, ainsi qu'à remplir les autres formalités dudit décret du 9 avril 1902 ; en invitant enfin les Associations et congrégations religieuses exerçant une industrie à demander patente sans perdre de temps, afin d'être soumises à la contribution appelée industrielle.

Le nouveau décret arrête, en outre, que, conformément aux décrets du 19 juillet 1901 et du 9 avril 1902, les Associations et congrégations formées par des étrangers doivent prouver que ces sujets étrangers sont inscrits sur les registres des consulats dont ils relèvent respectivement, et demander également leur inscription sur les registres « ad hoc » tenus au chef-lieu de chaque province.

La navigation aérienne

Mamet faisait à Valence (Espagne), un vol d'altitude, lorsque, au moment de passer au-dessus du ballon placé à 500 mètres de hauteur, le moteur de son monoplane Blériot s'arrêta. Il se trouvait alors à 2.000 mètres en mer. Par un vol plané, il réussit à revenir à 100 mètres du rivage. Mais là, il tomba, et son appareil s'étant cabré au moment de la chute, on le crut perdu.

Son frère et ses mécaniciens purent aller à son secours, mais ils eurent quelque mal à dégager Mamet des câbles de son fuselage. Il était blessé à une jambe.

Chose inouïe. Mamet voulut aussitôt recommencer sur un second appareil, et tout ruisselant d'eau, il repartit en effet. Mais la malchance le poursuivit : la corde du ballon capfit cassa et après une série d'acrobaties émotionnantes, Mamet revint atterrir à l'aérodrome, où le public lui fit une ovation.

Petites Nouvelles

Les membres de la Douma russe ont décidé, à l'unanimité, de renvoyer, sans la lire, une protestation de la Chambre hollandaise contre la réforme administrative de la Finlande.

Le *Pourquoi-Pas*, navire de la mission Charcot, est arrivé à Guernesey. Tous les membres de l'équipage sont en bonne santé.

On mande de Berlin que le tsar et la tsarine arriveront le 17 ou le 18 juin à la propriété du prince Henri, à Hemmelmark, où ils séjourneront environ quatre semaines.

Le congrès international juridique d'aéro-locomotion a été inauguré mardi à Vienne.

Par décret, l'Académie des sports vient d'être déclarée d'utilité publique.

Le prince héritier de Turquie, Youssouf Izzeddine a été reçu solennellement mardi, à l'hôtel de ville de Paris.

Une grève s'est déclarée dans le chantier de l'arsenal de Cherbourg, où deux cents ouvriers travaillent à l'élargissement des passes et de la forme de radoub. Les grévistes demandent une augmentation de dix centimes par heure.

Un bébé a été trouvé sur le bord de la route, près de Voyenne (Aisne). Il avait au cou un porte-feuille contenant 3.000 francs. Le cantonnier qui a découvert l'enfant a décidé de le garder.

D'après le sénateur russe Gorias, les détournements à Moscou des fonctionnaires, s'élèvent à 50 millions de roubles.

A la foire de Tirmowitz (Roumanie), la foule a pillé les étalages des marchands. Quatre personnes ont été tuées; vingt et une blessées.

Dans une collision de tramways, à Oakland (Californie), vingt-cinq personnes ont été blessées, quelques-unes grièvement.

Le vieux clocher de l'église de Poms (Basses-Pyrénées), s'est effondré. Il n'y a pas eu d'accidents de personne.

La cour criminelle d'Alger a condamné à mort l'indigène Bel-Abel-Sliman-Benhours, accusé de meurtre et de vol.

CHRONIQUE LOCALE

Congé scolaire

Sous ce titre, dans le numéro de mardi, le *Quercinois* manifeste son mécontentement :

C'est aujourd'hui que se plaide le procès intenté par l'amicale des instituteurs du Lot à Monsieur l'Evêque de Cahors.

Nous trouvons étrange — pour ne pas employer un autre terme — que l'inspecteur d'académie ait accordé congé tout aujourd'hui aux élèves des écoles laïques pour permettre aux instituteurs et institutrices d'assister à l'audience, de participer par leur présence à une œuvre de sectarisme et de haine.

Qu'en pensent les pères de famille ?

Si les élèves des classes primaires de l'école de la rue du Lycée avaient eu congé pour prendre part à une procession quelconque, celle de la Sainte-Enfance par exemple, il est certain que l'Evêque et le *Quercinois* n'auraient pas trouvé étrange la fermeture de l'école.

Mais voilà ! Mardi les classes ont vaqué parce que, ce jour-là, se

plaidait le procès intenté par l'amicale des instituteurs à M. Laurans, évêque romain, qui, avec ses collègues, signa une diatribe enflammée contre l'école laïque et ses maîtres.

Ce congé est étrange, déclare l'auteur de l'entrefflet sacré.

Et pourtant ! n'était-ce pas le droit des instituteurs d'assister à leur procès, puisqu'aussi bien, parmi les instituteurs en congé ce jour-là, plusieurs sont membres du bureau et de la Commission de l'Amicale ?

Et puis il faut mettre les choses au point : l'auteur de l'entrefflet déclare que *instituteurs et institutrices* ont assisté à l'audience : c'est une erreur.

L'école des garçons seule a eu congé, mardi : les institutrices ont fait classe, et pour compléter la mise au point, nous ajouterons que les instituteurs qui ont eu congé mardi, ont fait classe jeudi.

Le congé de mardi supprime celui de jeudi.

Donc, rien n'est perdu pour les élèves, rien n'est gagné par les maîtres.

Et ainsi, les pères de famille auxquels l'auteur de la protestation épiscopale fait appel, ne se trouvent pas lésés, et ils pensent que c'est bien le droit de chacun de s'arranger au mieux de ses intérêts de ses satisfactions et cela sans préjudice pour personne.

Au surplus, les pères de famille étaient officiellement avertis du congé de mardi ; lundi soir, les instituteurs avaient en leur possession un cahier de chaque élève.

Après tout, M. l'Evêque Laurans était représenté par une garde d'honneur composée de prêtres, c'était bien le moins que le Président de l'Amicale et son défenseur, l'éminent M. Flach, fussent entourés d'instituteurs, d'amis.

LOUIS BONNET.

Commission des Fêtes

On nous prie de faire connaître la nouvelle composition de la commission des fêtes de Cahors.

Président : M. Dulac, négociant ; vice-présidents : MM. Péfourque et Lérin, négociants ; secrétaire, M. Alaux, secrétaire de la Bourse du travail ; trésorier : M. Barreau, professeur de musique.

Cette Commission s'est chargée d'élaborer le programme des fêtes qui devront avoir lieu prochainement.

Nous profitons de cette occasion, pour dire aux membres de l'ancienne Commission qui ont cru devoir se retirer, combien leur rôle a été apprécié dans l'organisation des fêtes qui ont eu lieu à Cahors.

Dévouement, désintéressement et un seul désir : bien faire pour réussir, furent leur devise.

Ils menèrent à bien l'organisation des fêtes dont chacun a constaté la parfaite réussite, et c'est pourquoi au moment où une nouvelle commission leur succède, nous tenons à leur adresser de vives félicitations pour les efforts couronnés de succès du reste, qu'ils firent dans l'organisation des fêtes de juin pendant plusieurs années.

L. B.

AVIATION

Voilà un vrai aéroplane, pouvoir l'examiner pendant plusieurs jours, puis assister à un de ces vols qui émerveillent les foules qui se pressent sur les aérodromes, sera une réalité à Cahors, dans quelques jours.

Notre compatriote, M. Jouclas nous promet, avec le concours de

l'aéroplane Lamouroux, de donner aux Cadurciens cette attraction sensationnelle.

CONCERTS SYMPHONIQUES

Nous rappelons que c'est ce soir, jeudi, que commence la saison des *Concerts symphoniques* organisés par M. Aufrère, directeur du Grand Café Tivoli.

Ces concerts auront lieu de 8 h. et demie à 10 h. et demie, sous la direction de M. Michel Navarra, l'excellent artiste bien connu, violoncelliste-solo, des Concerts de Biarritz.

Les amateurs de bonne musique ne manqueront certainement pas à ces soirées.

Conseil départemental

Le Conseil départemental de l'Enseignement primaire s'est réuni jeudi matin à 10 heures, sous la présidence de M. Roques, inspecteur d'Académie.

Etaient présents : MM. Roques, inspecteur d'Académie, Eyche, Villadiu, inspecteurs primaires ; MM. Fontanilles, Peyrichou, Talou, conseillers généraux ; M. le Directeur de l'école normale des garçons ; Mme la Directrice de l'école normale des filles ; Mlle Bonnet, déléguée des institutrices ; MM. Bouyé et Vidal, délégués des instituteurs.

Le Conseil a statué sur les affaires suivantes :

Classement des candidats pour les bourses dans les écoles primaires supérieures ; adopté.

Fixation du nombre des élèves maîtres et élèves maîtresses dans les Ecoles normales pour le concours de 1910.

Le Conseil fixe à 15 le nombre des élèves maîtres et à 14 plus 1 auditrice libre le nombre des élèves maîtresses.

Fixation des dates des grandes vacances : Le Conseil fixe la date des congés du 8 août au 3 octobre pour les écoles où ont lieu des œuvres post-scolaires et du 20 août au 3 octobre pour les autres écoles.

Le Conseil adopte la proposition de la création d'un poste d'adjoint à l'école de la rue du Lycée.

Le Conseil donne un avis favorable aux projets de constructions scolaires dans les communes de Lamadeleine, Soturac, Carennac, St-Sozy, Capdenac, Espère.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Probité

M. Pierre-Hippolyte Rousset, distributeur de prospectus, demeurant rue Lastié, 5, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

Il s'est empressé de remettre ce porte-monnaie à la police.

Nos félicitations à cet honnête homme qui est indigent.

Avion Caduroien

Les membres de l'Avion Caduroien sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 4 juin 1910, à 8 heures et demie, au siège de la Société (Café Tivoli).

Ordre du jour :

Match Villeneuve-Cahors.

Banquet.

Questions diverses.

Arrestation

Nous avons relaté ces jours derniers, le départ de Castelnaud, de l'huissier Serres qui avait commis des détournements au préjudice de deux banques pour le compte desquelles il faisait les recouvrements dans le canton.

Serres était à Barcelone, disait-on. Mais, mercredi matin, il est arrivé à Cahors, et s'est rendu au parquet où il s'est constitué prisonnier.

Il a été écroué, après les formalités d'usage, à la prison.

Beaux-Arts

L'administration des Beaux-arts vient de classer comme monuments historiques les objets suivants :

a) A la chapelle du lycée : Christ en croix avec la Vierge, saint Jean et saint François, toile, école française, dix-septième siècle.

b) A la cathédrale : Pairement d'autel, velours rouge à orfraie, dix-septième siècle. — Bas d'aube, dentelle au point de Flandre, dix-septième siècle. — Deux cadres, bois sculpté et doré, dix-septième siècle. — Châsse de sainte Coiffe, argent repoussé et ciselé, dix-huitième siècle. — Deux cloches, bronze, 1632 et 1686. — Garniture d'autel, croix et six chandeliers, bronze fondu ciselé et doré, 2^e moitié du dix-huitième siècle.

c) A l'église Saint-Urcisse : Inscription commémorative de la construction d'une partie de l'église, pierre, quatorzième siècle. — Tombeau sans inscription dans un enfeu servant de baptistère, pierre, quatorzième siècle.

d) A l'église Saint-Barthélemy : La Vierge et l'Enfant, statue assise, bois, quatorzième siècle. — Voile de calice, tissu or, argent et soie polychrome, fin du seizième siècle. — Ornaments sacerdotaux, deux chasubles, deux dalmatiques, un voile calice, deux étoles, tissu or, argent et soie polychrome, époque de Louis XV.

Théâtre en plein air

Dimanche 5 juin à 3 h. 1/2 dans la cour du Lycée Gambetta

REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE ORGANISEE par L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

Avec le concours du théâtre en plein air

LA FILLE DE ROLAND

Drame en 4 actes en vers d'Henri de Bornier

Mlle Lucie Brille, de l'Odéon, jouera le rôle de Berthe.

M. Albert Lambert, père, de l'Odéon, jouera le rôle d'Amour.

M. Henry Perrin, de l'Odéon, jouera le rôle de Charlemagne.

M. Henri Rollan, de l'Odéon, jouera le rôle de Géraud.

La musique du 7^e prêtera son gracieux concours.

On peut se procurer les places chez M. Girma, libraire, secrétaire-adjoint.

Premières, 5 fr. ; secondes, 3 fr. ; places debout, 1 fr.

La journée de dimanche marquera à Cahors, un mémorable tribut payé au grand art.

Aux vers pathétiques de Bornier, aux accents de ses interprètes, la foule éprouvera le frisson de l'enthousiasme.

La *Fille de Roland* est une œuvre bien française par la noblesse des pensées et des sentiments qui en font l'une des belles hymnes à la patrie qui soit jamais sortie de l'inspiration des poètes.

L'installation touche à sa fin. Elle satisfera les plus délicats.

Tous les spectateurs seront assis. Mais qu'on se hâte : il ne reste plus guère de places à donner.

Les membres de l'Association sont priés de retirer au plus tôt leurs cartes, chez M. Girma, libraire, secrétaire-adjoint.

Foire du 1^{er} juin

La foire du 1^{er} juin favorisée par le beau temps a été importante.

Voici les cours des divers marchés :

Bœufs de boucherie, de 40 à 42 francs les 50 kilos ; Vaches grasses

de 30 à 32 francs les 50 kilos ; Veaux, 1 fr. 10 le kilo ; bœufs de travail, de 900 à 1.000 francs la paire.

Bouvillons, de 650 à 750 fr. la paire ; vaches de travail, de 500 à 600 francs la paire.

Porcelets, de 15 à 25 francs pièce. Moutons gras vendus 0 fr. 70 le kilo ; agneaux, 0,80 ; brebis d'élevage, de 30 à 35 fr. pièce.

Oisons, de 4 à 5 fr. la paire.

Marché. — Volailles grasses, 0,90 le demi-kilo ; poulets, 1 fr. le demi-kilo ; dindes, 0,75 ; œufs, 0,70 la douzaine.

Halle. — Blé, 20 fr. l'hectolitre ; maïs, 16 fr. 25 ; pommes de terre, 7,50 l'hectolitre.

Pas de vol ni d'accidents.

SAISON SPORTIVE 1910

Eliminatoire du « Trophée de France »

Nous prions les coureurs de se présenter au Garage Marmiesse, quai Champollion, 7, le dimanche matin, 5 juin, à 10 heures précises. On procédera au visa des licences, à l'appel nominatif et à la signature de présence.

Le départ pour la course aura lieu le soir à 2 heures du café de Bordeaux, boulevard Gambetta.

Les coureurs suivront l'itinéraire ci-après :

Cahors, Mercuès, Mas Viel, Caix, Luzech (Contrôle fixe au café de l'Orient, signature). — Retour par le pont suspendu, la gare de Parnac, Douelle, Pradines, Pont-Valentré, rues du Lycée, Jean Caviole, Gustave Larroumet, Café de Bordeaux (Contrôle volant). — Boulevard Gambetta, Pont Saint-Georges, Route de Toulouse, Sept-Ponts avant Ventailac, route de Lalbenque par Saint-Cévet, Lalbenque (Contrôle fixe, Café Barrère, signature). Hautes-Serres, La Marchande, Faubourg et pont Saint-Georges, Boulevard Gambetta, café de Bordeaux (contrôle volant). Rue de la Liberté, quais, Larroque-des-Arcs, La Madelaine, Savanac, Vers (Contrôle fixe, Hôtel de la Truite Dorée, signature). — Retour par la même voie jusqu'à l'octroi du quai de Regourd, où les coureurs s'inscriront au contrôle d'arrivée ; ils se rendront ensuite en moins de 10 minutes au café de Bordeaux pour signer à un second contrôle.

Des contrôles volants seront installés sur divers points de l'itinéraire.

Le maire a refusé de signer les états.

Nous sommes certains que l'autorité compétente donnera à cet incident une sanction impartiale.

Belmont

Nomination. — Mlle Flaujac est nommée institutrice à Belmont (Lalbenque), en remplacement de Mlle Germain, admise à la retraite.

Luzech

Promotion. — M. Lafage, professeur à l'école primaire supérieure de Luzech, est promu, à dater du premier janvier 1910, de la cinquième à la quatrième classe.

Nous adressons à M. Lafage nos plus vives félicitations.

Arrestation. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro une violente discussion qui avait éclaté entre Adrien-Pierre Conduché, âgé de 40 ans, originaire d'Arcambal, domestique chez M. Servan, voiturier, et son beau-frère Jean-Baptiste Raynal, âgé de 51 ans, né à Souillac (Lot), métayer chez Mme veuve Cristel, à Campd'Orjol.

Pendant la dispute, Raynal, ter-

grande fortune.

Balderby assis, la lettre entre les mains, regardait les lignes avec stupeur.

— Avez-vous réellement voulu dire cela, Austin ? demanda-t-il enfin.

— Oui, Monsieur. Des circonstances contre lesquelles je ne puis rien me forcer à vous donner ma démission.

— Vous êtes-vous querellé avec quelqu'un dans le bureau ? S'est-il passé quelque chose qui vous mette mal à l'aise dans la maison ?

— Non, Monsieur Balderby, je suis très à mon aise dans ma position.

Le second associé se renversa dans son fauteuil et examina le caissier comme s'il essayait de découvrir sur la figure du jeune homme les premiers symptômes de la folie.

— Vous êtes à votre aise dans votre position et pourtant vous... Oh ! je suppose que la vérité en tout ceci c'est que vous avez en vue un poste meilleur et que vous vous empressiez de nous quitter pour améliorer votre situation, dit Balderby d'un ton piqué.

« Je dois avoir quelque chose que je ne vois pas trop en quel endroit vous serez mieux qu'ici, ajouta-t-il de l'air de quelqu'un qui réfléchit.

(A suivre).

Mort de M. Chauvière

Le député socialiste Chauvière est mort ce matin à Paris.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Beaux-arts. — Un fragment de statue en pierre, datant du seizième siècle, qui se trouve dans le jardin de la sacristie, est classé monument historique.

Gigouzac

La fontaine publique. — Le conseil municipal a décidé d'apporter des améliorations à la fontaine publique. L'analyse des eaux, au laboratoire de Toulouse, a donné d'excellents résultats. Le projet ne tardera pas à être soumis au conseil départemental d'hygiène, pour être transmis ensuite au ministère de l'Agriculture, à l'effet d'obtenir une subvention sur les fonds du pari mutuel.

Les Junies

Beaux-arts. — Ont été classés monuments historiques :

a) Eglise de Canouque : cloche en bronze datant de 1581.

b) Eglise des Junies : vitraux datant de la deuxième moitié du quatorzième siècle ; chaise abbatiale, en bois sculpté, datant du dix-septième siècle.

Francoùlès

Le bureau de bienfaisance. — L'enquête relative à la création d'un bureau de bienfaisance a, dimanche, été faite par les soins du receveur municipal. Aucune observation ni réclamation n'a été produite.

Aujols

Incident. — Lundi matin, un incident s'est produit dans notre commune au sujet des opérations de la commission de recensement des chevaux.

Un officier de dragons commandant le détachement clôtura la liste d'inscription à 8 heures 3, sans vouloir entendre les retardataires qui lui faisaient observer qu'il n'y a à Aujols aucun moyen de connaître l'heure officielle à cinq minutes près.

Le maire a refusé de signer les états.

Nous sommes certains que l'autorité compétente donnera à cet incident une sanction impartiale.

Belmont

Nomination. — Mlle Flaujac est nommée institutrice à Belmont (Lalbenque), en remplacement de Mlle Germain, admise à la retraite.

Luzech

Promotion. — M. Lafage, professeur à l'école primaire supérieure de Luzech, est promu, à dater du premier janvier 1910, de la cinquième à la quatrième classe.

Nous adressons à M. Lafage nos plus vives félicitations.

Arrestation. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro une violente discussion qui avait éclaté entre Adrien-Pierre Conduché, âgé de 40 ans, originaire d'Arcambal, domestique chez M. Servan, voiturier, et son beau-frère Jean-Baptiste Raynal, âgé de 51 ans, né à Souillac (Lot), métayer chez Mme veuve Cristel, à Campd'Orjol.

Pendant la dispute, Raynal, ter-

LES RÉPROUVÉS

Par Ch. BERNARD-DEROSNE

XLII

Arrêté en route

Ils roulerent le lit de Dunbar dans la chambre à tapisserie qui était sa chambre de prédilection et l'y établirent pour y passer de longs jours et de longues nuits jusqu'à ce que ses os brisés se rejoignent, et qu'il fût libre alors de pouvoir aller où bon lui semblait.

Ce n'était pas un malade très patient, il supportait assez bien le mal, mais il grognait continuellement contre la durée de la maladie, et tous les matins il adressait au docteur cette même question :

— Quand serai-je assez fort pour pouvoir marcher ?

XLIII

Austin fait un sacrifice

Marguerite avait promis de devenir la femme de l'homme qu'elle

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'agence Favre.

aimait, mais elle n'avait fait cette promesse qu'avec répugnance et à une condition seulement. La condition était qu'avant que son mariage avec Clément eût lieu, le mystère de la mort de son père serait complètement éclairci.

— Je ne puis être votre femme tant que le secret de cet horrible meurtre n'est pas dévoilé, dit-elle à Clément.

« Il me semble que j'ai été déjà bien négligente en retardant l'accomplissement de ce devoir solennel. Mon père n'avait en ce monde que moi pour l'aimer et se souvenir de lui ; qui vengera sa mort, si je ne la venge pas ?

« Il était un réprouvé banni de la société et on s'imagina que c'est peu de chose de mourir d'une mort cruelle après avoir mené une existence désordonnée. Si Dunbar, le riche banquier, eût été assassiné, la police n'aurait eu ni cesse ni relâche jusqu'à ce que l'assassin eût été découvert. Mais qui songe à ce qu'est devenu Joseph Wilmot, excepté sa fille ? Sa mort ne fait aucun vide dans le monde ; il ne manque à personne, excepté à moi... excepté à moi !

Clément n'oublia pas sa promesse de faire de son mieux pour découvrir la culpabilité du banquier. Il croyait que Dunbar était l'assas-

sin de son ancien valet, et cette croyance datait du jour où le banquier s'était échappé comme un voleur de la maison de banque.

Il aurait été possible que Dunbar cherchât à éviter la fille de Wilmot par suite de l'horreur naturelle que lui inspiraient les événements qui se rattachaient à son retour en Angleterre, mais il était difficile d'expliquer autrement que par sa culpabilité le honteux stratagème auquel il avait eu recours pour éluder une entrevue avec la jeune fille.

Il éprouvait une terreur insurmontable à l'idée de voir cette jeune fille parce qu'il était le meurtrier de son père.

En réfléchissant à cette affaire Austin fut de plus en plus convaincu que cette terrible supposition était fondée, Dunbar était coupable. Il aurait bien voulu pouvoir penser le contraire. Il aurait bien voulu pouvoir dire à Marguerite que le mystère de la mort de son père était un mystère qui ne serait jamais éclairci sur cette terre, mais il ne le put pas ; il ne put que courber la tête devant l'effrayante nécessité qui le poussait à jouer son rôle dans ce drame criminel... le rôle du vengeur.

Mais un caissier dans une maison de banque de Londres n'a pas beaucoup de temps pour jouer un

rôle quelconque dans l'histoire de la vie en dehors de celui qui lui est assigné par son paisible métier, et qui semble consister surtout dans la fermeture et l'ouverture des coffres-forts, l'examen furtif des grands livres mystérieux et le maniement des souverains neufs avec autant de calme que s'ils étaient des charbons de Wallend ou de Clay-Gross.

La vie de Clément n'était pas une vie facile, et il n'avait pas le temps de devenir agent de police amateur, même pour servir la femme qu'il aimait.

Il n'avait pas le temps de devenir agent de police amateur tant qu'il resterait dans la maison de banque.

Mais pouvait-il y rester ? Cette question s'offrit à son esprit et revêtit une forme très sérieuse.

Etait-il possible de rester dans cette maison dont il considérait le chef comme un homme des plus infâmes ?

Non, il lui était tout à fait impossible de conserver sa position actuelle. Tant qu'il recevrait son salaire de la maison Dunbar. Il serait en quelque sorte l'obligé de Dunbar. Il ne pouvait rester au service de cet homme et en même temps espionner ses actions et travailler corps et âme à exposer au

grand jour le terrible secret de sa vie.

Ce fut ainsi que vers la fin de la semaine dans laquelle Dunbar, pour la première fois depuis son retour de l'Inde, visita les bureaux de la maison de la banque, Austin donna par écrit à M. Balderby l'avis formel de sa démission. Le caissier ne pouvait quitter immédiatement son emploi. Il était forcé d'avertir ses patrons un mois à l'avance.

La foudre tombant sur la table recouverte en maroquin devant laquelle était assis Balderby n'aurait pas plus étonné le second associé que la lettre qui lui fut tendue tranquillement et respectueusement par Austin.

rassé par son beau-frère, tomba inanimé sur le perron de son domicile. Conduché, effrayé, croyant l'avoir tué, se constitua prisonnier à la gendarmerie; l'enquête, activement menée, a établi que Conduché s'était rendu chez son beau-frère, dimanche dernier, à 8 heures et demie du soir, pour lui réclamer un piège, des cisailles et une couverture qu'il lui avait prêtés; les deux hommes, qui ne vivaient pas en bonne intelligence, ne purent s'entendre et la querelle s'envenima.

D'après les constatations du docteur Raynal qui porte de nombreuses contusions à la tête, au cou et sur le front, devra garder le lit quinze ou vingt jours. Conduché, qui semble être l'agresseur, porte une morsure profonde à la main droite.

Arrêté par ordre du parquet, il a été conduit à Cahors à fins d'instruction.

Cette affaire, qui produisit un moment une vive émotion dans notre ville, aura son épilogue devant le tribunal correctionnel.

La foire. — Notre foire mensuelle s'est enfin tenue, mardi dernier, avec un temps superbe. Aussi a-t-elle été assez importante, malgré les travaux pressants qui ont retenu beaucoup de cultivateurs.

Voici les cours pratiqués :
Marché aux bœufs. — Bœufs de boucherie, de 37 à 40 francs les 50 kilos; bœufs de travail, de 800 à 1.100 francs la paire; bouvillons, de 500 à 600 francs.

Marché aux moutons. — Moutons gras, de 42 à 45 francs les 50 kilos; agneaux, de 75 à 80 centimes le kilo; moutons, de 38 à 45 francs pièce; brebis, de 25 à 32 francs l'une.

Marché à la volaille. — Poules et poulets vieux, de 65 à 75 centimes; jeunes poulets, de 1 à 1,20; dindons, 60 centimes le demi-kilo; œufs, 65 centimes la douzaine.

Marché aux porcs. — Les porcs nourris sont vendus de 25 à 40 francs, suivant grosseur et qualité. Jardinage. — Marché garni; vente facile à d'excellents prix.

Montcuq

Foire du 28 mai. — Voici les cours pratiqués :

Blé, 100 hectolitres, 19,50; maïs, 20 hectolitres, 16,25; avoine, 30 hectolitres, 12,50.

400 bœufs d'attelage, de 800 à 1.100 francs; 180 bouvillons, de 500 à 700 francs; 20 bœufs de boucherie, de 44 à 48 francs; 70 veaux, de 0,90 à 1 franc; 100 moutons, 70 centimes le kilo; 50 agneaux de lait 80 centimes le kilo; 550 moutons de garde, de 22 à 30 francs la pièce; 10 porcs gras, de 53 à 54 francs les 50 kilos; 220 porcelets, de 15 à 50 francs la pièce.

Volailles. — Dindons, 50 centimes; poules, 75 centimes; poulets, de 90 centimes à 1 franc, le tout la livre; pigeons, de 1,25 à 1,50 la paire; œufs, 65 centimes la douzaine; lapins, 35 centimes la livre.

St-Cyprien

Fête votive. — Favorisée par un temps splendide qui contrastait avec les journées pluvieuses auxquelles nous sommes habitués, la fête de dimanche a été particulièrement brillante. Nombreux étaient les jeunes gens venus des communes avoisinantes. Aussi, aux accords d'un excellent orchestre, les couples ont tourbillonné jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Cette petite boto, qui semblait se perdre depuis quelques années, nous fait bien augurer de la grande fête annuelle du mois de septembre.

Bouziès

Conseil municipal. — Réunion dimanche 5 juin, à une heure du soir.

Puy-l'Évêque

Monuments historiques. — La cloche de bronze de l'église, datant de 1632, vient d'être classée monument historique.

St-Géry

Simple police. — M. Rey, ministre public du canton de Saint-Géry, convoque pour le 9 juin courant les délinquants qui doivent paraître devant le tribunal de simple police de Saint-Géry pour être jugés.

Arrondissement de Figeac

Teyssieu

Monuments historiques. — A été classé monument historique un groupe en bois, Piéta, du seizième siècle, contenu dans l'église de Teyssieu.

Figeac

Conseil de revision. — Les opérations du conseil de revision du canton de Figeac-Ouest ont eu lieu lundi 30 mai, sous la présidence de M. Lambert-Rochet, préfet du Lot.

On a remarqué beaucoup d'enfant parmi les jeunes gens de la classe.

Une mention spéciale est due aux Figeacois qui ont réellement offert une véritable fête à leurs concitoyens.

Pendant toute la journée l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner parmi cette joyeuse jeunesse.

Tentative de meurtre. — L'information ouverte contre Th... père et fils, du village de Laroussille, commune de Souceyrac, auteurs de la tentative de meurtre sur la personne de M. Mariel, un de leurs voisins, se poursuit très activement. Comme nous l'avions fait prévoir, la scène qui se produisit entre ce dernier et ses agresseurs est le résultat d'une inimitié de longue date entre ces deux familles.

On nous annonce que la victime, malgré les blessures très graves qu'il a reçues à la tête et au visage, est en voie de guérison et qu'aucune complication ne paraît probable.

Introuvable. — Nous avons relaté dans le Journal du Lot l'évasion presque mystérieuse de l'hospice de notre ville du pickpocket Aladin Antraygues, qui prit la clé des champs la veille du jour où la gendarmerie devait le transférer à la prison de Villefranche. Les recherches opérées par diverses brigades de gendarmerie n'ont pas encore donné de résultat. Ce malfaiteur dangereux a dû certainement rejoindre la bande de filous à laquelle il appartient et n'attend que sa guérison pour recommencer ses exploits.

Cajarc

Vétérans. — La 1305^e section des vétérans des armées de terre et de mer a tenu, dimanche matin, à l'Hôtel de ville sa réunion statutaire annuelle, sous la présidence de M. le docteur Larnaudie, conseiller général.

Par acclamation les membres sortants du bureau, voient leurs pouvoirs renouvelés.

Sur la proposition du docteur Larnaudie, la 1305^e section donne son adhésion formelle à un projet d'organisation en Fédérations départementales, seul moyen qui permettra aux divers groupements de mieux défendre et de faire prévaloir leurs si légitimes intérêts.

A l'issue de la réunion et après un superbe défilé en ville, aux sons d'une entraînante musique, un fraternel banquet, servi par l'Hôtel Gazeau dont la réputation n'est plus à faire, réunit une quarantaine de camarades tout heureux de pouvoir s'entretenir une fois encore, d'heures dououreuses si fortement vécues par la plupart d'entre eux.

Cambes

Arrêt du train 16. — M. le maire de Cambes vient de recevoir de M. le directeur général de la Compagnie d'Orléans la lettre suivante :
« Paris, 28 mai 1910.

« Monsieur le maire,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'un nombre de modifications que nous venons de soumettre à l'administration supérieure pour être mises en application à partir du premier juillet prochain, nous avons compris la desserte de la station du Pournel à 4 h. 46 du soir par le train express 16 partant de Toulouse pour Paris à midi 46.

« Je suis heureux de vous annoncer cette amélioration pour les relations de Toulouse avec le Pournel et du Pournel avec les au-delà vers Limoges-Paris, Tulle-Ussel, Périgueux et Cahors.

« Veuillez agréer, etc. — Le directeur général, signé : Heurteau ».

St-Géré

Conseil de revision. — Mercredi, à dix heures du matin, à la mairie ont eu lieu les opérations du conseil de revision. Sous la halle une revue d'appel des hommes de la réserve de l'armée territoriale (classe 1889, y compris services auxiliaires a eu également lieu).

Abattoir. — Il a été abattu pendant le mois de mai : 5 bœufs, 1 vache, 88 veaux, 22 moutons, 37 agneaux, 19 porcs.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nous sommes heureux d'insérer ci-dessous la lettre que M. le ministre des travaux publics vient d'adresser à notre sympathique député, M. Malvy, au sujet des pressantes démarches qu'il a faites au sujet du nouvel horaire des trains sur la ligne de Paris-Toulouse :

CABINET DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, 26 mai 1910.

Monsieur le député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu signaler tout particulièrement à mon atten-

tion l'utilité qu'il y aurait à maintenir l'arrêt à Souillac et à Gourdon de l'Express 5 (Paris-Toulouse), arrêté que la compagnie d'Orléans a proposé de supprimer, à partir du premier juillet, par suite de la modification des conditions de service de ce train.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'inviter les fonctionnaires du contrôle à m'adresser d'urgence un rapport à ce sujet. Je ne perdrai pas de vue l'intérêt que vous attachez à l'affaire et je l'examinerai avec le vif désir de vous donner satisfaction.

Agrez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre.

Souillac

Enquête. — L'enquête au sujet de la construction de l'hôpital n'a donné lieu à aucune protestation. Le procès-verbal a été envoyé à la sous-préfecture.

Etat-civil du mois de mai. — Mariages : Victor-Louis Laval, négociant et Marie-Louise Carbonnière, institutrice.

Alexandre Grand, sans profession et Marguerite Bordes, sans profession.

Jacques Gros, cultivateur, à Peyrillac (Dordogne) et Marie Rode, sans profession à Bourzollès, commune de Souillac.

Décès : Jean-René Sylvestre, 1 moi, à Bourzollès; Marie Barthe, veuve de Pierre Besse, sans profession, 75 ans, place des Toiles; Auguste Fumat, ancien boucher, 68 ans, rue du Pont; Jeanne Mespoulet, épouse Barrière, sans profession, 56 ans, place de l'Eglise; François Vialard, cultivateur, 70 ans, rue Nationale; Léonie Groschamps, épouse Le Baron, 26 ans, rue de l'Hôpital; François Peyronnet, cultivateur, 43 ans, à Malvarès; Jean Delpi, cultivateur, 84 ans, aux Cuisines; Aristide Almaric, menuisier, 26 ans, avenue de Blazy.

Chronique agricole

La filiosité des pommes de terre

Il est admis par tout le monde que, généralement, les cultures de pommes de terre deviennent de moins en moins productives à l'encontre de ce que l'on observe habituellement pour la plupart des autres plantes cultivées dans nos exploitations. Les raisons, nous les connaissons, elles résident dans le manque de sélection des plants, dans les fumures mal appropriées, dans l'indifférence des producteurs devant les invasions du mildew de la pomme de terre.

Mais à côté de ces causes bien déterminées il existe une forme de dégénérescence qui consiste dans l'évolution anormale des germes : c'est la filiosité.

Les caractères de filiosité se manifestent ainsi que suit. Au lieu de donner des yeux volumineux, des pousses trapues, il arrive que les bourgeons de pommes de terre ne se développent pas du tout : ils sont alors stériles. D'autres fois, s'ils se développent, ils donnent naissance à de longs filaments, grêles, terminés par de petits tubercules ou tuberculoides de la grosseur d'un pois, d'une noisette ou d'une noix. Ces tubercules anormaux sont désignés par l'expression de mâles, mules, filandiers, etc...

Cette forme particulière de dégénérescence n'est pas nouvelle. Joigneux la signale dans le Livre de la ferme comme étant apparue dans la Côte-d'Or en 1864; d'autre part, M. Prillieux l'a observée en 1872 dans la région de Mondoubleau.

A quoi faut-il attribuer cette déchéance? Joigneux indiquait comme causes probables, le retour trop fréquent de la pomme de terre sur le même terrain, la mauvaise culture, la funeste habitude qu'ont les cultivateurs d'employer des tubercules de qualité inférieure.

M. Prillieux a pensé que l'apparition des pommes de terre mâles provenait de la désorganisation des tissus des tiges, par des parasites animaux : anguillules et tules.

D'après M. G. Delacroix, la filiosité aurait pour cause une dégénérescence vitale et par conséquent un affaiblissement progressif des tubercules. Cet affaiblissement serait dû à la reproduction constante des pommes de terre par la plantation, et comme conséquence logique il faudrait recourir à la multiplication sexuée.

M. Parisot, professeur d'agriculture à l'École nationale d'agriculture de Rennes, a trouvé cette explication insuffisante. M. Parisot a, du reste, en 1902, pratiqué des semis pour obtenir de nouvelles variétés, et dès 1903, la moitié des plantes obtenues étaient filieuses.

A la suite d'observations méticuleuses et de nombreux voyages entrepris pour étudier la filiosité, M. Parisot pense qu'elle se produit par l'intoxication des tubercules provenant du gaz carbonique dégagé par

leur respiration. Des expériences auraient permis de vérifier cette hypothèse. Quand les tubercules sont entassés, le gaz carbonique se diffuse difficilement et il est surtout abondant à la partie inférieure des tas, c'est ce qui permettrait d'expliquer pourquoi la filiosité est si commune avec les tubercules provenant du fond des gros tas.

Comme conséquences pratiques, M. Parisot explique, de la façon suivante, le moyen d'éviter la filiosité : « On fera des petits tas facilitant la diffusion du gaz carbonique, ou l'on brassera les tas, comme le font empiriquement un certain nombre de cultivateurs. Les brassages doivent surtout être répétés à la fin de l'hiver quand les pommes de terre germent et respirent activement. Le drainage du gaz carbonique se fera par l'établissement de cheminées dites « d'appel », par l'accumulation en tas peu épais au-dessus d'un plancher à claire-voie; l'emploi d'absorbants comme la chaux permet d'arriver au même résultat. L'observation montre que la filiosité est en général extrêmement rare partout où l'on applique ces procédés de conservation. »

On ne peut évidemment que recommander de suivre ces sages prescriptions qui exerceront toujours, à d'autres points de vue, la meilleure influence sur la conservation des tubercules, empêcheront l'affaiblissement par germination anticipée et conserveront aux différentes variétés une plus grande vitalité.

J. T.

(L'Agriculteur de la Région du Nord)

Chemin de fer d'Orléans

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public que le Guide Illustré de son réseau pour 1910 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30 dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Ce Guide, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).

Bibliographie

L'Astronomie, science passionnante entre toutes, révélatrice des grands secrets du monde, flambeau dans les ténèbres du ciel vient d'obtenir, grâce à la Comète, les honneurs de l'actualité. Elle les mérite bien et il est regrettable que le grand public ne lui témoigne quelques intérêts que tous les soixante-quinze ans! Aussi *Mon Dimanche* pour combattre cette indifférence injuste, nous conte-t-il cette semaine « Les Dernières découvertes de l'Astronomie ». Il n'est pas de lectures plus récréatives, plus « amusantes »! Lisez cet article, soigneusement illustré et vous reconnaîtrez que le mot n'est pas trop fort! D'ailleurs, si vous commencez à lire *Mon Dimanche* vous ne pourrez vous en détacher; du grave au doux, du plaisant au sévère, tous les genres littéraires — sauf l'ennuyeux — défilent devant vous pour vous charmer. Songez que dans le numéro de cette semaine vous pouvez lire : « Le Sang-froid qui sauve », séries d'aventures dramatiques, de l'intérêt le plus soutenu; « La Coquette », charmante fantaisie de Marcel Prévost de l'Académie française; « La Lettre au Parrain », aimable saynète à deux personnages, facile à jouer, et facile à monter; un « grand concours » avec multiples prix, ouvert à tous et à toutes; un roman dramatique, parfaitement honnête « Kowa-la-Mystérieuse », par Charles Foley, une page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants; plus de soixante articles illustrés, variés, passionnants!

Mon Dimanche paraît chaque vendredi et ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout. Demandez-en des numéros spécimens gratuits et franco à l'Administration, 83, rue de l'Ouest, Paris 14^e.

LECTURES POUR TOUS

La mort du roi Edouard VII a surpris l'Angleterre dans une période de crise. Quelle sera l'issue de la campagne engagée contre les privilèges des Lords? Les *Lectures pour Tous* répondent aux préoccupations les plus actuelles en nous faisant pénétrer dans l'intimité des grands vassaux de Georges V, en nous les montrant dans l'exercice de leurs droits presque féodaux.

Une curieuse interview où M. Edmond Blanc nous raconte lui-même, à la veille du Grand Prix, l'histoire de sa fameuse écurie; des articles d'art, d'information, d'amusant reportage, illustrés à profusion, complètent le numéro de Juin de la célèbre revue. Enumérez les titres des articles qu'il contient est encore le meilleur moyen d'en indiquer l'attrait et la variété :

Reyts Grâces les 31 Ducs du Royaume-Uni. — L'Océan raconté par les peintres. — A la veille du Grand Prix : Notre Interview de M. Edmond Blanc. — La Maison où l'on dort, roman. — L'Art de martyriser les arbres. — Bonnes Langues, dessins. — Le Tibet n'a plus de mystère. — La Châtelaine

COLLECTION ILLUSTRÉE

A 95 centimes

La librairie Flammarion lance une collection illustrée à 95 centimes. Elle dépasse tout ce qui a été fait à ce jour dans le même genre, et par le luxe de l'édition et par le choix des auteurs. Le premier

volume paraît aujourd'hui : c'est le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet. TARTARIN DE TARASCON, illustré par Dutriauc.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 4 juin

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen, et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Lucien Hubert, député, Le développement industriel de l'Allemagne contemporaine. — Samuel Rocheblave, Les Amours d'un héros : Agrippa d'Aubigné et Diane Salviati. — Robert Vallery-Radot, Leur Royaume (II). — Jean Monval, Victor Hugo et François Coppée. — Elisabeth de la Saule, Boèmes. — Henry Bordeaux, La Vie au théâtre. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie musicale. — La Vie pratique et médicale. — La Vie sportive. — La Vie financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

A l'Académie française. — Mgr Duchesne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur de l'École française de Rome, commandeur de la Légion d'honneur, élu membre de l'Académie française, le 26 mai 1910.

Diane Salviati et Agrippa d'Aubigné : Agrippa d'Aubigné, par Sarburg, au musée de Bâle. — Château de Talcy (Loir-et-Cher) : façade principale. — Château de Talcy : chambre de Charles IX. — Château de Talcy : chambre de Catherine de Médicis.

Le développement industriel de l'Allemagne : M. de Tschirsky, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. — M. Dernburg, ministre des Colonies. — Le duc Jean-Albert de Mecklembourg, président de la société coloniale.

Statues : Le monument de François Coppée, par le sculpteur Chastenot, qui sera inauguré à Paris, place Saint-François-Xavier.

Aviation : Le général Brun, ministre de la guerre, à bord de l'Antoinette. — Le comte J. de Lesseps qui, sur un monoplan Blériot, a traversé la Manche, entre Calais et Kingsdown, le 21 mai. — Le comte J. de Lesseps traverse la Manche (21 mai 1910).

Les manifestations à l'école de médecine : Le concours d'agrégation. Séance du 24 mai. — La cour de la Faculté occupée par la Garde républicaine.

Les morts : M. Jules Renard, membre de l'Académie des Goncourt, mort à Paris, le 23 mai 1910.

Actualités : Visite, à l'Élysée, le 25 mai, du roi de Portugal.

La catastrophe du *Pluviôse* : Lieutenant de vaisseau Callot, commandant le *Pluviôse*. — L'enseigne de vaisseau Engel, second du *Pluviôse*. — Le submersible le *Pluviôse*, coulé en vue de Calais avec 24 hommes d'équipage et 3 officiers, le 26 mai 1910, à la suite d'un abordage.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LECTURES POUR TOUS

La mort du roi Edouard VII a surpris l'Angleterre dans une période de crise. Quelle sera l'issue de la campagne engagée contre les privilèges des Lords? Les *Lectures pour Tous* répondent aux préoccupations les plus actuelles en nous faisant pénétrer dans l'intimité des grands vassaux de Georges V, en nous les montrant dans l'exercice de leurs droits presque féodaux.

Une curieuse interview où M. Edmond Blanc nous raconte lui-même, à la veille du Grand Prix, l'histoire de sa fameuse écurie; des articles d'art, d'information, d'amusant reportage, illustrés à profusion, complètent le numéro de Juin de la célèbre revue. Enumérez les titres des articles qu'il contient est encore le meilleur moyen d'en indiquer l'attrait et la variété :

Reyts Grâces les 31 Ducs du Royaume-Uni. — L'Océan raconté par les peintres. — A la veille du Grand Prix : Notre Interview de M. Edmond Blanc. — La Maison où l'on dort, roman. — L'Art de martyriser les arbres. — Bonnes Langues, dessins. — Le Tibet n'a plus de mystère. — La Châtelaine

de Kerjean et les quatre muguet, nouvelle par Ch. Le Goffic. — Le Sport n'attend pas le nombre des années. — La Cadette de nos provinces françaises.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'*Élixir de Virginie Nyrdahl*, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : *Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris*, pour recevoir franco la brochure explicative, de 148 pages. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, et la plus douloureuse. Le flacon 4 fr. 50, franco.

Méfiez-vous des imitations! Il n'existe qu'un seul *Élixir de Virginie* : il porte toujours la signature de garantie Nyrdahl.



Garage Moderne

Réparation et transformation d'automobiles et Cycles de toutes marques

Vente, Location, Achat, Échange Application Industrielle et Agricole de tous genres de moteurs

Exclusivité de la marque TERROT de la MOTOSACOCHE (etc.) STOCK PNEUS Gaulois et Electric

INSTALLATION DE MOTEURS et LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

FAUGE

Mécanicien

97, Boulevard Gambetta, 97, Cahors

Prochainement pour cause d'agrandissement les magasins et atelier seront transférés en face le Tribunal.

IL A ÉTÉ PERDU

aux environs de Cahors

2 petites chiennes cocker marron blanc, collier nickel.

S'ADRESSER BUREAU DU JOURNAL

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

UN COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1^{er} juin.

La physionomie du marché ne se modifie pas. La faiblesse reste la note dominante dans tous les compartiments et les affaires sont presque nulles.

La Rente Française s'inscrit à 99,02.

Les fonds étrangers sont lourds. Le Russe 3 0/0 1891 termine à 80,25, le 1896 à 78,50, le 5 0/0 1906 à 104,10 et le Consolidé à 94,75.

L'Extérieure espagnole cote 96,65 le Portugais 67,70 et le Turc 94,55.

Nos Sociétés de crédit se négocient : La Banque de Paris à 1840, le Comptoir d'Escompte à 845, le Crédit Foncier à 810, le Crédit Lyonnais à 1413 et la Société générale à 732.

Dans le groupe des chemins français, le Lyon se traite à 1295, le Nord à 1735, l'Orléans à 1390 et l'Est à 910. Les actions Colombian India Rubber, restent bien tenues à 56,50.

Les actions privilégiées de la Compagnie des Mines d'Or d'Auvergne sont demandées à 197.

LA PHOSPHIODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

Chemin de Fer d'Orléans

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Nérès et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1910, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1^{er} au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne seront pas susceptibles de prolongation.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay, une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Auvergne

(Stations thermales de la Bourboule, Le Mont-Dore, etc.)

A l'occasion de la saison thermale de 1910, la Compagnie d'Orléans a organisé à partir du 8 juin, un double service direct de jour et de nuit, entre Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore, Nérès-Bains et Evaux-les-Bains.

En outre pour donner des facilités aux voyageurs partant pour ces stations dès le commencement de Juin, le train express de jour sera mis en circulation entre Paris et Le Mont-Dore dès le 1^{er} Juin.

Voitures de toutes classes, wagon-restaurant, wagon-lits de Paris au Mont-Dore.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales délivrés du 1^{er} juin au 30 septembre. Validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; prolongation moyennant supplément. A titre d'essai, les billets délivrés du 1^{er} au 15 juin et du 15 août au 30 septembre 1910, pour les stations du Mont-Dore, de la Bourboule, de Cransac et de Chamblet-Nérès (Nérès-Bains) seront exceptionnellement valables 25 jours sans prolongation.

Billets d'aller et retour collectifs de famille pour les saisons de printemps et d'été. Réduction allant jusqu'à 75 0/0.

Pour les billets de printemps, délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin exclu, validité 33 jours prolongation moyennant supplément.

Pour les billets d'été délivrés du 25 juin au 1^{er} octobre, validité jusqu'au 5 novembre, sans supplément, quelle que soit l'époque de délivrance. Billets spéciaux d'excursion délivrés du 1^{er} juin au 30 septembre au départ des principales gares du réseau, valables 30 jours ; faculté de prolongation ; 3 itinéraires permettant de visiter les points les plus intéressants de l'Auvergne et du Limousin.

Cartes d'excursion individuelles et de famille au départ de Paris et des principales gares du réseau, donnant droit à la libre circulation sur deux zones déterminées ainsi qu'à un voyage aller et retour de la gare de départ à l'un des points des dites zones.

1^{re} zone (délivrance du 1^{er} juin au 15 septembre) de Clermont-Ferrand à Eygurande, de Laqueuille au Mont-Dore, d'Eygurande à Aurillac et à Neussargues, de Bort à Neussargues, de Neussargues à Arvant, de Miécaze à Saint-Denis-près-Martel, de Saint-Denis-près-Martel à Rocamadour.

2^e zone (délivrance du 15 juin au 15 septembre) de Saint-Denis-près-Martel à Arvant, de Viescamp-sous-Jallès à Figeac, de Neussargues à Millau, de Mende au Monastier, de Séverac-le-Château à Rodez, de Rodez à Saint-Denis-près-Martel, et de Rodez à Taus.

Validité, un mois ; faculté de prolongation. Pour les cartes de famille, réduction de 40 à 50 0/0.

VOYAGES D'EXCURSIONS AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Plœrmel, Vannes, Anray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Donarnenez, Pout-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classes réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai-d'Orsay à Savenay et retour, via Tours : 1^{re} classe 55 fr. 50 — 2^e classe 37 fr. 40.

Bains de mer et excursions sur les Plages de Bretagne

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau :

Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe et 30 % en 3^e classe.

Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Savenay, Questembert, Plœrmel, Vannes, Aray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Qim-

per, Donarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1^{er} Mai au 31 Octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1^{re} classe ; 36 francs en 2^e classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

Cartes de libre circulation individuelles et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1^{re} et en 2^e classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles variant de 10 à 50 % selon le nombre de personnes.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret Guide Officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Limousin-Auvergne-Gorges du Tarn

Stations thermales de la Bourboule, le Mont-Dore, etc.

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales délivrés à toutes les gares du réseau du 1^{er} Juin au 30 Septembre, valables 10 jours avec faculté de prolongation, réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

NOTA. — Il est délivré du 1^{er} au 15 Juin et du 15 Août au 30 Septembre des billets d'aller et retour individuels valables 25 jours non compris les jours de départ et d'arrivée pour la Bourboule, le Mont-Dore, Cransac et Chamblet-Nérès (Nérès-les-Bains) ; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

Billets spéciaux d'excursion délivrés du 1^{er} Juin au 30 Septembre au départ des principales gares du réseau, valables 30 jours avec faculté de prolongation, 3 itinéraires, permettant de visiter les points les plus intéressants de l'Auvergne et du Limousin, Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, les vallées de la Cère et de l'Alagnon, Le Lioran, les Monts d'Aubrac, etc.

Cartes d'excursion individuelles et de famille au départ de Paris et des principales gares du réseau et donnant la faculté de circuler à volonté sur deux zones déterminées :

1^{re} zone, délivrance du 1^{er} Juin au 15 Septembre.

2^e zone, délivrance du 15 Juin au 15 Septembre.

Durée de validité, un mois avec faculté de prolongation.

Pour les cartes de famille la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

Billets de voyages circulaires dans les Gorges du Tarn délivrés toute l'année, valables 30 jours avec faculté de prolongation, divers itinéraires au départ de Paris, de Toulouse et de Bordeaux.

Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire.

NOTA. — Pour plus amples renseigne-

ments, consulter le *Livret Guide Officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs. (Publicité.)

PÈLERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples.

Au départ des gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Pyrénées et Golfe de Gascogne

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Biarritz, Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50, 2^e classe, 123 fr. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50, 2^e classe, 122 fr. 50.

Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le centre de la France et les Pyrénées, divisés en 5 zones, délivrés au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les billets de famille, la rédu-

tion varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. — Pour plus amples renseignements consulter le *Livret Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

10, Rue du Lycée

A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile. Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du flacon... 3,50 ; Le litre... 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Merue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
« Son action reconstituante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Docteur ORTEL, de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE

et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS

Dépôt dans toutes les Pharmacies

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Noëntais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE

de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévénol, des Syndicats d'initiative départementaux

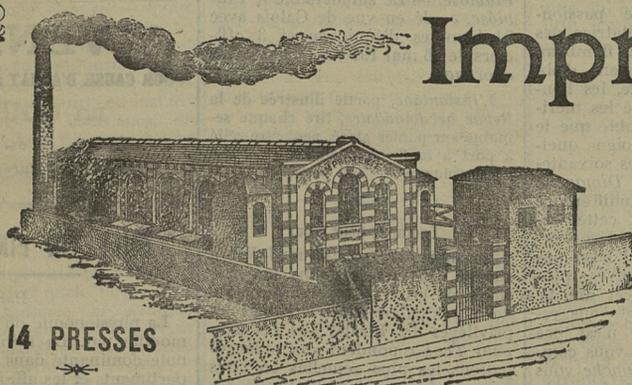
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.



14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS